

# Conseils pour la présentation de la bibliographie:

## I- selon le type de publication :

### 1/Un ouvrage:

AUTEUR, Prénom. *Titre*, Edition. Lieu de publication : éditeur, année. Pagination.

Exemple:

CLESSE Joel et ZAIDMAN, Sylvie. *La Résistance en Seine-Saint-Denis* .Paris: Syros, 1994. 478 p.

### 2/Contribution dans un ouvrage:

NOM, Prénom. Titre de la contribution, In directeur de l'ouvrage collectif, *titre de l'ouvrage*. Edition : lieu de publication : éditeur, année, pagination.

Exemple:

GUILLON Jean-Marie, Résistance et classes moyennes, In PROST Antoine (dir), *La Résistance une histoire sociale* .Paris : Editions de l'Atelier, 1997, p.97-112.

### 3/Article de périodique:

NOM, Prénom. Titre de l'article *.Titre de la revue*, mois année, volume, numéro, pagination.

Exemple:

MARCOT François, A propos de la dernière lettre de Guy Môquet à ses parents *.Historiens et Géographes*, octobre-novembre 2007, n°400, p.21-24.

## II- Règles d'écriture des références bibliographiques:

### 1/ l'auteur

Le NOM DE FAMILLE EN MAJUSCULE, puis le Prénom.

Exemple :

MARCOT, François.

Si l'auteur est un organisme, le donner tel qu'il apparaît dans le document et ne pas le traduire en français .

Si l'auteur est inconnu, commencer directement par le titre.

### 2/ le titre

En *italique* (sauf pour les articles de périodiques : dans ce cas, c'est le titre du périodique qui est en *italique*)

### **3/l'édition:**

Numéro d'édition: indiquer s'il y a lieu le numéro de l'édition utilisée.

Exemple:

LABORIE, Pierre *L'opinion sous Vichy*, 2<sup>e</sup> éd. Paris : Points Seuil, 2001,406p.

Lieu de publication:

Pas de lieu d'édition; indiquer « S.l.» (Sans lieu)

Editeur:

Pas d'éditeur; indiquer « s.n.» (Sans nom)

La date de publication:

Pas de date indiquer «s.d.» (Sans date)

Pour «sans lieu ni date»: «S.l.n.d.»

### **4 /La pagination:**

Un seul «p.» suffit pour le nombre de pages d'un ouvrage

Exemple: 158 p.

Pour les articles ou contributions dans un ouvrage : p.15-25.

## **III- présentation:**

La règle est la présentation par ordre alphabétique des noms d'auteurs. On peut la classer par thèmes ou catégories de documents (manuels généraux, ouvrages, articles de périodiques...)

Le classement alphabétique par auteur s'impose à l'intérieur des rubriques.